

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Jours de Publication : Mardi et Vendredi. — Abonnement : \$2 par An.

Un Ouragan dans la Manche.

Nous empruntons au *Journal du Havre* les détails suivants sur l'ouragan qui s'est déchaîné du 1^{er} au 2 novembre sur les côtes de la Manche et de l'Océan :

Les marins qui fréquentent depuis leur enfance nos parages estiment que depuis vingt-cinq ou trente ans, on n'a pas éprouvé sur les côtes de Normandie un ouragan semblable à celui qui s'est déchaîné le jour de la Toussaint et la nuit suivante.

Les vents d'ouest ont soufflé en foudre pendant plus de quinze heures, sans un seul moment d'arrêt. Au Havre, la marée a été très forte et elle a occasionné de divers côtés des dégâts dont l'importance n'était pas encore bien connue.

Les puits qui protègent les chantiers et les établissements de bains, du côté du Perrey, ont été enlevés ou bouleversés, ainsi que les épis sur la plage de Sainte-Adresse. Déjà, il y a quelque temps, quelques-uns de ces épis avaient été fortement endommagés. Cette fois, l'assaut des lames, plus impétueux encore, en a fait disparaître plusieurs.

Dans la nuit de lundi à mardi, entre onze heures et minuit, c'est-à-dire au commencement de la tempête, un certain nombre de navires amarrés au quai Lamblardie, dans le bassin du Commerce, sont partis en dérive. Depuis la rue Chevalier jusqu'à la rue du Gallet, il s'est fait une confusion générale qui pouvait amener de regrettables avaries. Par une chance extraordinaire, le mal a été beaucoup moindre qu'on ne le supposait d'abord. Quelques amarres cassées, des manœuvres brisées, une bôme enlevée, un mât de perroquet arraché et quelques coqueboulons dans le doublage des navires, voilà tout le dommage qui est résulté de la bagarre, ou plus d'une douzaine de navires se sont trouvés enchevêtrés, entre autres le baleinier le *Caulaincourt*, qui avait enlevé un piquet resté pendu à son ancre.

On aura une idée de la force des bourrasques, par ce fait qu'une dame passant sur le quai d'Orléans s'est trouvée littéralement soulevée par le vent qui s'engouffrait dans ses vêtements. Sans un propos des douanes qui l'a retenue à temps, elle était irrémédiablement entraînée dans le bassin du Commerce. De tous côtés, on voyait des personnes nu-tête, dont les chapeaux et les casquettes s'étaient abattus et volaient dans les bassins et dans les fossés à l'est de la ville. Sous la porte du Perrey, il y avait un tonbillon que les promeneurs avaient peine à franchir, pour se rendre sur la jetée, et où les dames surtout ne pouvaient s'aventurer sans de minutieuses précautions pour maintenir en bon ordre les plis de leurs vêtements.

Une dame, accompagnée de son mari, avait réussi, à l'heure de la pleine mer, à parvenir jusqu'à cabestan. Mais, voulant aller au pied du phare, tous les deux ont été renversés par un énorme paquet de mer sous lequel ils ont un instant disparu. On s'est promptement porté à leur aide, et quelques secondes après ils se réchauffaient dans le restaurant Combes, en riant de leur mésaventure.

Les lames qui déferlaient avec tant de rage ont apporté sur la jetée une masse considérable de sable et de galets. Les frères constructions de la jetée ont souffert quelques dégâts. La cheminée du chalet de M. Warnod, photographe, est tombée sur la toiture, qui a été défoncée. Le poste a eu également sa toiture enlevée.

Dans l'intérieur de la ville, des cheminées et des toitures en grand nombre ont été endommagées. Les abattoirs ont en deux cheminées renversées. Le ciel ouvert de la galerie Fouache a eu ses vitres brisées par la chute des ardoises des maisons voisines.

Une cheminée est tombée dans la cour de la maison où sont installés les bureaux du télégraphe; personne, par bonheur, n'a été blessé.

A deux heures de l'après-midi, deux fermes de charpente sur les nouvelles constructions de la compagnie des docks, à l'encoignure de la rue de l'Écluse, ont été soulevées par le vent et, en tombant, ont rompu une vingtaine de solives. Un mur de 25 mètres de longueur sur 4 mètres de hauteur s'est écroulé. Tous ces dégâts sont évalués à près de 5,000 fr.

Du côté de la Hève, l'orage a cruellement sévi. La toiture de la corniche de la chapelle de Notre-Dame-des-Flots ont été enlevées en partie. Des deux tourelles qui s'élevaient sur la maison chapelin, l'une est tombée, l'autre est sur la pointe d'en faire autant. Le mât de signaux de Bléville a été brisé par une bourrasque. Sur la plage, on trouve des débris de diverses natures, et plusieurs, malheureusement, qui paraissent provenir de récents naufrages.

Le service des steamers qui font le trajet du Havre aux ports voisins a été, comme bien on pense, complètement interrompu pendant quarante-huit heures. Trois bateaux pilotes sont rentrés sans avarie, ainsi qu'une bisquine, la *Victoire*, sortie lundi et revenue en relâche. Le steamer de Southampton, qui devait arriver mardi dans la matinée, vers onze heures, n'est arrivé qu'à cinq heures du soir. Il a eu son tambour de bâbord défoncé pendant la traversée; c'est du reste sa seule avarie.

Hier il ventait très fort du nord-ouest; mais le temps n'était plus à grains et le baromètre avait monté de 7 lignes, c'est-à-dire s'est élevé de tempête jusqu'à un-dessus de variable.

A Rouen, la tempête s'est fait sentir avec la même violence. Plusieurs arbres des boulevards ont été déracinés; des boutiques de la foire ont été renversées et le bâtiment de l'exposition a souffert des dégâts sérieux, une partie de la charpente ayant été démolie.

Les communications télégraphiques ont été momentanément interrompues sur quelques lignes de la Normandie, par suite de la rupture des poteaux supportant les fils électriques. Des ingénieurs, accompa-

gnés d'un grand nombre d'ouvriers, n'ont pas attendu la fin de la tempête pour parcourir ces lignes et faire exécuter les réparations nécessaires.

A Londres, l'ouragan a éclaté avec une violence inouïe, surtout au moment de la marée haute. La Tamise, entre les ponts, avait toute l'apparence d'une mer en furie.

Aucune invitation formelle pour assister au congrès n'a encore été faite à l'Angleterre; mais le comte Persigny a reçu instruction de préparer les conditions préliminaires avec lord John Russell. Les invitations formelles et officielles seront envoyées à Londres par les cabinets de Vienne et de Paris simultanément. Les invitations ne seront pas identiques, l'Autriche proposera que le congrès s'assemble à Paris, tandis que la France n'indiquera aucun lieu de réunion. Il est certain que l'Autriche a protesté, par l'entremise du prince de Metternich, contre la nomination d'un régent par le Piémont, vu que cette régence serait en contradiction avec les traités de paix signés à Zurich. On assure aussi que l'Angleterre a fait des représentations au sujet de la régence.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres dit qu'on a communiqué confidentiellement, d'une nature importante, à l'adresse par le ministre de l'intérieur à tous les préfets de France, dans le but d'obtenir l'effet produit en Angleterre par le langage violent de la presse française. Les préfets ont ordre d'éviter les journaux à être plus circonspects. Le ministre dit que les journaux, tout en défendant énergiquement les droits de la patrie, devraient s'abstenir de froisser les susceptibilités d'un grand peuple en poursuivant cette ligne de conduite, et que la dignité politique impériale peut se concilier avec les intérêts des alliances de la France et le maintien de la paix.

L'échange des ratifications à Zurich doit avoir lieu le 21 novembre; les pleins pouvoirs conférés aux plénipotentiaires seront alors retirés.

Un télégramme, envoyé de Paris au *London Post*, dit que les puissances invitées à envoyer des représentants au congrès sont celles qui ont signé l'acte final de Vienne, et les trois principaux États de l'Italie. Ainsi, dans le congrès, seront représentés la France, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Suède, la Sardaigne, Rome et Naples. On dit que le cardinal Antonelli représentera le pape au congrès.

Le *Times* de Londres, à propos du différend survenu entre les États-Unis et l'Angleterre, dit qu'une guerre entre ces deux nations est impossible. Après avoir, dans le même article, démontré l'importance de l'île San Juan pour l'Angleterre, et l'impossibilité de s'en dessaisir sur les titres qui ont été fournis jusqu'à présent; il conclut en exprimant sa satisfaction

de ce que les détails de cette affaire seront froidement discutés à Londres et à Washington, tandis que le *statu quo* règnera sur les lieux.

Le *Herald* de Londres dit qu'il est informé que M. Lever a de nouveau fait application pour fréter le *Great Eastern*, et que les directeurs ont encore refusé.

L'enquête judiciaire sur la perte du *Royal Charter* progressait à Liverpool, sans toutefois mettre au jour rien de neuf. Les plongeurs avaient trouvé quelques petites boîtes d'or.

On dit que le gouvernement anglais, convaincu de la mauvaise politique de n'avoir qu'un seul arsenal national de guerre, est déterminé à établir un arsenal intérieur sur une grande échelle, et doit en confier la direction à des citoyens.

Le *Times* a encore publié un article sur les relations inquiétantes de la France et de l'Angleterre. Il se plaint que tout ce qui est susceptible de travailler l'opinion publique en France, est employé à soulever un esprit d'animosité contre l'Angleterre en général, et que l'on familiarise l'armée avec l'idée que la déclaration d'une guerre contre l'Angleterre n'est pas éloignée. Le *Times* dit qu'il ne voit aucune question sérieuse pendante entre les deux gouvernements, et affirme qu'il est au pouvoir de l'empereur d'arrêter un état de choses qui devient de jour en jour plus sérieux, et que s'il (l'empereur) n'y met pas un arrêt, il y a lieu de craindre de sombres conclusions de son silence.

Le bel article publié par le *Times* du 15, a produit une profonde sensation. La presse parisienne, généralement, croit que les vues en sont exagérées, et que si un sentiment d'imitation règne, cela est dû au peu de réserve de la presse anglaise.

On dit que les chambres s'assembleront avant l'ouverture du congrès. La question de l'annexion de l'Italie centrale sera pleinement discutée, et plusieurs adresses de la population des duchés seront présentées afin de donner plus de poids à la cause.

Le gouvernement de Bologne a déclaré l'abolition de l'inquisition.

Les dernières dépêches de Paris disent qu'il est rumeur que Buoncompagni résignerait la régence entre les mains du gouvernement sardes.

Un projet du gouvernement marocain contre la déclaration de guerre par l'Espagne a été publié. Il y est dit que chaque fois qu'une demande de l'Espagne était sur le point d'être accordée, elle était aussitôt suivie par une autre demande d'une nature exorbitante. Le Maroc proteste contre l'Espagne, parce qu'en trois différentes occasions elle ne tint pas compte de ses engagements, et déclara la guerre sans en donner avis légitime.

Deux vaisseaux de guerre anglais étaient parvenus à sauver 350 chrétiens dans les ports du Maroc. On craignait un massacre général des fugitifs.

L'armée expéditionnaire espagnole en Afrique, s'élève à 40,000 et 80

pièces de canon, et on espérait qu'elle arriverait sur les côtes de bonne heure dans le mois de décembre.

Un journal semi-officiel de Madrid dit que la *Gazette* de Londres a omis la publication des documents dans lesquels le ministre espagnol des affaires étrangères déclare que, quoique l'Espagne ne désire pas occuper permanentement aucun point qui pourrait lui donner une suprématie dangereuse sur la navigation de la Méditerranée, elle se considère parfaitement libre d'agir comme bon lui semblerait dans aucune autre partie du Maroc.

On écrit de Londres, le 7, au *Manchester Guardian* :

« La nouvelle donnée dans les journaux français de l'écartement de toutes les difficultés sur la participation de l'Angleterre au Congrès, est, quoiqu'on puisse dire le contraire, prématurée. Les préliminaires qui doivent être arrêtés, avant que les plénipotentiaires se réunissent, sont toujours en voie de négociation; et je crois être pleinement autorisé à vous donner l'assurance que les demandes de notre gouvernement n'ont pas encore été accordées. En même temps, je ne doute pas que ces demandes ne soient admises, car elles représentent les conditions auxquelles l'Angleterre s'est positivement engagée. »

Dans les rapports actuels des grandes puissances, l'influence naturelle de l'Angleterre s'augmente de la certitude de l'entente qui existe entre notre cabinet et ceux de la Prusse et de la Russie. Nous pouvons être certain que cette influence sera jetée dans la balance pour l'Italie et contre la France et contre l'Autriche, et un grand résultat du Congrès prochain peut être la substitution de l'Angleterre à la France comme le premier allié de la Sardaigne, et l'élevation d'une barrière contre les empiétements de la politique personnelle de l'Empereur Napoléon. Tous les diplomates dont je puis connaître l'opinion regardent comme impossible qu'un Congrès ait lieu sans la présence des représentants de l'Angleterre. »

« Je ne crois pas non plus que notre cabinet ait quelque intention de renoncer à son droit de faire entendre sa voix dans un règlement réel des affaires de la Péninsule. La politique d'abstention absolue, recommandée par quelques journaux soi-disant libéraux, n'a jamais eu, j'en suis certain, aucun partisan dans le cabinet. Il y aura un Congrès, et l'Angleterre y prendra part. Le principe de non-intervention sera affirmé comme l'une des bases de la délibération. »

Le *Times* sur la Guerre

La polémique s'aggrave entre les journaux français et anglais. Il n'y a rien de bien étrange, et dans l'ordre naturel des choses, les tirades plus ou moins brillantes des feuilles « alliées » ne pourraient, on le conçoit facilement, arrêter la marche des événements, ni les faire changer de route.

Mais, dans les circonstances actuelles, en présence des complications extraordinaires qui entravent la solution pacifique des questions irritantes que la guerre italienne a soulevées, le langage plus violent que jamais des organes officiels des deux gouvernements, à une signification propre à faire trembler ceux qui voient dans la continuation de l'alliance anormale de la France et de l'Angleterre la plus sûre garantie du maintien de la paix en Europe.

S'il fallait accorder aux manifestes insultants que publient journellement ces combattants à coups de plume, toute la portée que l'on pourrait y attacher, dans d'autres temps, sans trop se tromper, la guerre serait déclarée demain entre les deux puissances rivales.

Mais la tournure que prennent les affaires de Chine, l'approche du Congrès auquel la Grande-Bretagne consent à prendre part et l'intérêt même des deux peuples, retardent indéfiniment l'arrivée d'une pareille éventualité.

Qui sait, cependant, si les diatribes des journalistes ne sont pas lancées dans le public, comme des balles d'essai, pour tâter les sentiments populaires et préparer les esprits à cet événement ?

Qui pourrait affirmer, cependant, que les haines éternelles, l'animosité vivace des deux nations ne répondront pas d'une manière éclatante à cette provocation, et ne forceront pas leurs majestés impériales à en venir aux mains ?

Quant à nous, nous avouons ne rien voir là d'impossible.

Si le tableau que trace le *Times* de Londres, de l'esprit public en France est fidèle — et tout nous porte à croire qu'il l'est — la rupture de l'alliance anglo-française serait imminente, et n'attendrait pour devenir un fait accompli, qu'une infraction légère des traités de la part de l'une ou de l'autre des deux nations.

Nos lecteurs peuvent en juger eux-mêmes par l'extrait suivant d'un article du *Times* en date du 12 novembre dernier : —

« Le projet d'une guerre avec l'Angleterre, nous dit-on, est porté à l'ordre du jour en France. Dans les régions du pouvoir, dans l'armée, la marine, parmi les classes ouvrières, et même parmi les commerçants, on le discute incessamment; et l'on croit généralement que si ce dessein semble abandonné, cela n'est dû qu'à l'insuffisance des préparatifs et parce qu'il est nécessaire de gagner du temps. »

« Que l'armée désire la guerre, c'est ce que nous comprenons facilement, sans parler des sentiments hostiles qu'elle entretient envers l'Angleterre, une grande armée de 600,000 à 700,000 hommes, bien logés, bien nourris, entourés de batteries, doit avoir quelque chose à faire : depuis le simple soldat jusqu'aux officiers-généraux, l'armée entière est spécialement désireuse de combattre contre ce pays. Le sentiment universel accepte avec enthousiasme l'idée d'opérer une descente sur nos rivages, ce que le premier empire n'a pu effectuer, mais que le second est destiné à accomplir. »

« Le 20 août dernier, un grand dîner fut offert, à Versailles, à 6,500 soldats de la Garde impériale. Les tables étaient dressées dans l'orangerie, et chaque soldat était

ge par des ténèbres anticipées, ou par les lugubres roulements d'un tonnerre continu. Le soleil, quoique voilé, achevait de boire le reste de l'inondation. Suivi de Marimonda, Selkirk fit une battue générale dans tous les cantons de l'île; il explora la montagne de la Chèvre, celle de la Mère; les rochers arides et anguleux du canton de Stradling; la grande cascade et les bords du lac Bleu, qui se jettait dans l'Océan à l'extrémité orientale de ses possessions.

Parvenu là, et portant son regard sur deux cotons qui s'allongeaient sur les bords du lac, il jeta tout à coup un cri de surprise et demeura immobile, partagé entre la joie et la terreur. Devant lui s'élevaient des huttes de terre, régulièrement construites, et hautes de huit à dix pieds. C'est un village d'Indiens !

Cette fois il n'en peut douter; l'illusion est impossible; une brume ne l'abuse point comme au faux Popayan !... Le ciel est pur, la clarté du soleil luit nettement sur les habitations arrondies en voûte. Comment n'en a-t-il pas eu connaissance lors de sa première tournée d'exploration dans l'île ? Sans doute ces Indiens n'ont débarqué et ne se sont installés que depuis cette époque sur les bords du lac Bleu. Peut-être sont-ils des chasseurs de phoques, attirés là par le séjour qu'y ont fait ces amphisbènes ! Il arme son fusil, prêt à toute rencontre, et s'abrite derrière un épais buisson de cactus, il guette la sortie d'un des habitants, ne pouvant prévoir encore s'il a affaire à des amis ou à des ennemis. Une conviction lui reste néanmoins; c'est qu'il n'est pas aujourd'hui le seul homme qui vive sur ce coin de terre !

X. B. SAINTINE.

La suite au prochain numéro.

Se prêtant volontiers à sa fantaisie, Selkirk lui retira la pipe des mains, la bourra de son tabac le plus aromatisé; l'alluma et la lui rendit.

A peine Marimonda en eut-elle aspiré longuement une bouffée, que, laissant tout à coup retomber sa pipe, renversant la table, rendant la fumée par la bouche et les narines, aveuglée, suffoquée, elle s'enfuit en poussant des glapissements plaintifs, comme si elle venait de lamer de la lave ardente.

A la vue du pauvre sapajou mis ainsi en désarroi, Selkirk, pour la première fois depuis son séjour dans l'île, pour la première fois depuis dix ans peut-être, laissa échapper un éclat de rire retentissant, qui poursuivit la fuyarde jusqu'à la grotte où elle s'était aussitôt réfugiée.

L'exilé venait de rire enfin !... et, dans le même instant, un désastre terrible le frappait à son insu; une nouvelle guerre se préparait pour lui, guerre durant laquelle ses armes lui deviendront inutiles.

XVII.

Nouvelle invasion. — Un village d'Indiens. — Les tentes. — Rencontre avec un ancien ennemi. — Fête dans l'île. — Lutte pacifique, divertissements et jeu d'escarpolette. — Une voile ! — Le bois incendié. — Pressentiments de Marimonda.

Le lendemain, Selkirk dormait encore lorsqu'il se sentit réveillé par une sorte de chatouillement aux pieds. Croyant à quelques caresses, à quelque malice de Marimonda, il ouvrit les yeux à moitié, ne vit rien, et reprit condition pour continuer son sommeil, car il faisait jour à peine. Le même chatouillement se renouvela avec plus de persistance, et, bientôt, quelque chose de tranchant et d'acéré pénétra au vif la dure enveloppe de son talon. Le chatouillement était devenu une morsure.

Bien éveillé cette fois, il leva la tête. Sa cabane était pleine de rats.

Près de lui, une de leurs bandes déjeunait tranquillement de ses couvertures et des roseaux de sa couchette; il y en avait sur sa table, sur ses sièges, le long de ses murailles; ils s'ébattaient devant sa porte, allaient et venaient à travers les claires-voies de sa toiture, se multipliant sur son râtelier et sur son étagère, tous mordillant, grignotant, rongant, les uns ses souliers, son chapeau de cuir de phoque, son sac à tabac; les autres, les manches de ses outils, les tuyaux de ses pipes, jusqu'à sa Bible, et même sa poudrière en corne de chèvre.

Selkirk poussa un cri, s'élança hors de sa couche, et tout d'abord en écrasa deux sous ses talons. Le reste prit la fuite.

En poursuivant à coups de pelle de bois cette nouvelle race d'envahisseurs, il aperçut à quelques pas de lui Marimonda, abritée, dolente et coite, sur la forte branche d'un érable, placé non loin de la grotte. A sa mine piteuse et morfondue, à son poil rebroussé et trempé de pluie, il devina facilement qu'elle avait passé la nuit exposée aux

intempéries de l'air, mais n'attribua d'abord cette désertion de domicile qu'à sa mauvaise humeur de la veille.

Marimonda, en l'apercevant, descendit de son arbre, triste, mais toujours douce et caressante, et, avec un geste d'effroi, elle lui montra la grotte. Il y courut.

Là, un bien autre spectacle de désordre et de bouleversement l'attendait; les rats y foisonnaient par milliers; ses fourrures, ses provisions de fruits et de gibier, ses outres, naguère pleines d'huile, tout était saigné, mis en pièces, inondé; sa réserve de poudre, malgré sa solide enveloppe de cuir, nageait repandue au milieu d'une boue huileuse. Il ne possédait plus pour ses chasses, pour le renouvellement de toutes ses provisions de gibier, que les quelques charges contenues dans sa poudrière portative et de ses fusils. Le coup qui venait de le frapper, c'était sa ruine !

En pénétrant dans les profondeurs du sol, les pluies d'hiver avaient chassé les rats de leurs terriers; et de leur invasion de la cabane et de la grotte.

Contre tant d'ennemis que pouvait Selkirk, réduit à ses seules forces ? Il parvint bien à en tuer quelques-uns; Marimonda elle-même, armée d'un fort rameau, lui servit d'auxiliaire et l'aidera à les mettre en fuite, mais leurs efforts, quoique réunis, restaient impuissants. Une heure après, la race maudite pullulait autour d'eux, plus nombreuse, plus acharnée qu'avant.

FEUILLETON

ou

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Du 6 Décembre 1859.

LES AVENTURES D'UN MISANTHROPE.

XVI.

Selkirk se construisait une nouvelle habitation. — Grands projets. — Travaux administratifs. — Un calendrier. — Une constitution octroyée. — L'île de Selkirk. — Les deux font la paire. — Un éclat de rire.

Suite.

Quand il eut joué pendant quelques instants de la surprise et du transport du *monkey*, Selkirk prit sa bible, sa pipe, et, posant son livre sur la table, il s'y accouda, se disposant à lire et à méditer. Mais, soit par suite de son excitation première, soit qu'elle se sentit enhardie par l'espèce de fraternité que le costume établissait entre elle et lui, Marimonda, sans hésiter, se dirigea vers la petite étagère, y choisissait une pipe, à son tour, se la plaça gravement entre les dents, fort ébahi de ne pas voir la fumée s'élever en spirale, et, d'un air d'importance, toujours à l'instar du maître, elle vint s'asseoir vis-à-vis de lui, le front penché et le coude sur la table.

à sa place sous le commandement de son chef. A la fin du banquet, on permit au public de se mêler avec les soldats, et les bourgeois en profitèrent pour accabler les gardes de questions. L'un d'eux s'adressant à un zouave qui avait une énorme balafre sur la figure, lui dit :

— Mon beau garçon, vous devez être fier de cette blessure, elle ne vous défigure pas quoique vous ayez perdu l'œil. Ou avez-vous été blessé ainsi ? — A. Magenta. — Bien, alors, vous devez être fatigué de la guerre. — Moi, monsieur ! Si dans quatre mois, comme nous l'espérons bien, on nous mène en Angleterre, je demanderais encore à être le premier.

— Un autre zouave étonna des dames en annonçant que le printemps prochain, l'armée française serait encore sur pied. — Nous allons en Angleterre ! — En Angleterre ! — s'écria l'une d'elles. — Oui, madame, nous allons en Angleterre, le printemps prochain, ou un peu plus tard. — Et pourquoi cela ? — Dame, Dame, pour nous venger, pour nous venger, vociféra le zouave. — Pour nous venger de quoi ? La France et l'Angleterre sont alliées, elles ne peuvent se faire la guerre. — Ah ! oui, madame, je connais bien les Anglais : ils sont des soldats ; ils se battent bien ; nous les estimons, mais nous les haïssons, ne voyez-vous pas ? Cela ne peut durer. — Mais qu'est-ce que cela veut dire ? je ne vous comprend pas. — Ecoutez, madame, je vais vous le dire : nous avons tâté la Russie parce qu'elle avait mis la patte sur la Turquie ; nous avons tâté l'Autriche parce qu'elle faisait la bête en Italie. Nous ferons de même avec l'Angleterre, parce que nous ne pouvons souffrir les mauvais traitements qu'elle fait endurer aux Indiens et à la malheureuse Irlande. — Mais ce n'est pas d'aller en Angleterre, observa la dame, tranquillement. — Ah ! bah ! nous nous tâtions de même, et moi qui vous parle, je demande à y aller le premier. J'espère bien que je ne serai pas le seul. Son enthousiasme déclama un sergent des chasseurs qui s'écria : — certainement non : vous ne serez pas seul : tout le monde ira avec vous. C'est là un goût céleste de conversations militaires.

L'armée est manie en faveur d'une guerre contre l'Angleterre et il en est ainsi de la marine, qui aura surtout, une grande tâche à remplir dans l'avenir. La marine française a subi les plus grands revers durant les dernières guerres, et elle nous porte en conséquence une haine plus profonde que l'armée. Les marins ne peuvent nommer l'Angleterre sans tomber dans des accès de rage, et nous pouvons en interdire leur ardeur quand ils parlent de traverser la Manche. Les plus modérés, cependant, pensent qu'une guerre ne peut être hasardeuse entre les deux pays avant 1861, vu que 18 mois au moins sont nécessaires pour compléter les approvisionnements de charbon nécessaires. Brest, qui consomme 4 à 5,000 tonnes de charbon par an, a déjà un magasin au moins 50,000 tonnes et Cherbourg est également bien muni sous ce rapport, mais cette énorme quantité n'est pas considérée comme suffisante.

— Le clergé est aussi ardent pour la guerre que l'armée et la marine. Une croisade contre la protestante Angleterre ferait ses délices, et comme ses membres ont chanté des lieder pour le Grand Turc, pendant la guerre de Crimée, nous pouvons bien nous imaginer avec quelle ardeur, ils fulmineront contre l'hérétique et perfide Albion.

— Ainsi en faisant la guerre à l'Angleterre, l'Empereur des Français, aurait le pouvoir de satisfaire l'armée et la marine, de contenter le clergé, de gagner les législateurs et de s'acquiescer les suffrages du peuple entier. Cet objet est si tenant que l'on est justifié en cherchant la plus légère indication des desirs impériaux qui s'y rattachent, telle que quelques paroles proférées, il y a déjà longtemps : « Je représente une cause, un principe, et une dette » cette dette, c'est celle de Waterloo, qui reste encore à venger. On rapporte qu'étant président de la République, Napoléon s'écria un jour que la restauration de l'Empire ne pouvait avoir aucun but — savoir — de venger Waterloo et Sic. Héloène.

A nos Abonnés des Etats-Unis.

Nos abonnés des Etats-Unis ne doivent pas oublier, qu'en vertu de la nouvelle loi postale, nous sommes obligés de payer un cent par numéro, avant de leur expédier notre journal. Ils voudront donc bien se le rappeler, en renouvelant leur abonnement, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du *Courrier*, car nul ne le recevra si l'abonnement n'est pas payé d'avance.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Mardi, 6 décembre 1859.

Le prochain étant fête d'obligation, le *Courrier* ne paraîtra qu'une fois cette semaine.

L'esprit de parti ne compte jamais avec la justice et la vérité : il peut quelquefois se servir de ces deux principes, immuables — bases de la société — pour parvenir à ses vœux, mais dès qu'ils sont contraires à ses intérêts, il les répudie sans pitié, et se livre à l'aide de sophismes menteurs.

Aussi, la mauvaise foi et le mensonge sont toujours ses auxiliaires inséparables.

Ceux qui en sont les esclaves obéissants ne s'aperçoivent pas : ils sont trompés par l'ambition et de la cupidité de quelques hommes, les

principes les plus élémentaires d'honnêteté et de justice sont lettre morte pour eux, dès qu'il s'agit de travailler par un moyen ou par un autre, à favoriser les intérêts — quelques soient — de ceux qui les paient.

Ces réflexions, malheureusement trop fondées, nous sont suggérées par le rôle peu honorable que jouent les écrivains ministériels dans la crise actuelle. Nous en avons déjà exprimé sommairement les principaux traits : ce qui nous reste à dire ne sera pas, néanmoins, sans instruction et sans intérêts pour nos lecteurs.

Si les journaux sont le reflet de l'opinion publique, si, en conséquence, les feuilles de l'administration reflètent les sentiments de la phalange multicolore, que l'égoïsme, un vil amour des places, des honneurs, des sinécures, ont conduit sous le drapeau du gouvernement actuel, si en conséquence, elles expriment les opinions (?) les convictions (?) de ceux qui tiennent le gouvernement du pays ? entre leurs mains, le parti conservateur est en proie à des tiraillements profonds, à un malaise indéfinissable et semble prêt à reculer aujourd'hui le prix de ses exploits.

Pour nous convaincre de ce fait, il suffit de jeter un coup d'œil sur les organes.

Ils ne savent plus quelle conduite adopter pour entraver le travail de réforme qui s'opère dans le pays. Irrésolus, incertains, quand il s'agit de choisir le remède que demande l'impérieuse situation, ils ne s'avisent que pour jeter l'insulte à la face de ceux qui travaillent activement en vue de cet objet tout patriotique.

Ils attaquent avec leurs armes ordinaires — la fourberie, le mensonge et la mauvaise foi — les changements constitutionnels proposés par l'opposition. Rien de bon, disent-ils, ne peut sortir d'une aussi mauvaise source. Et vite, comme conséquence de cet effort de logique, ils refusent d'entrer dans le mérite des questions soulevées par les amis de la réforme, et se livrent, pour compenser sans doute, à des attaques furieuses contre les membres de l'opposition, les prenant personnellement à partie et leur prodiguant ces injures banales qu'ils débitent d'ordinaire.

Mais ne leur demandez pas de se prononcer pour l'un ou l'autre des plans de réforme constitutionnelle dont s'occupe la presse libérale du pays. C'est au-dessus de leurs forces, ou plutôt cela ne leur est point permis.

Les ministres ont reconnu, dans une lettre célèbre adressée au gouvernement métropolitain, les obstacles invincibles qui entravaient le bon fonctionnement de la machine administrative.

Les organes ont fait chorus dans le temps.

M. Galt mit alors au jour son plan de confédération.

Les organes admirèrent l'œuvre du génie, l'étudièrent dans tous ses détails et s'extasièrent sur la bonté et l'étendue de l'esprit de l'hon. Ministre des Finances.

Il y a à peine un mois, nous citions les principaux d'entre eux. De ces extrêmes, il ressortait l'aveu le plus complet que l'on puisse faire de la nécessité d'un changement constitutionnel, et, cependant, à quelles conclusions en sont ils venus et en viennent-ils encore ?

« Rien de comparable au système actuel ! » s'écrient-ils.

Pour trouver le mot de cette énigme, il suffit de voir que l'état de choses actuel est avantageux aux ministres, au moins temporairement. Tant qu'ils auront le pouvoir entre les mains il est inutile d'espérer qu'ils s'occuperont des dangers imminents qui menacent le Canada, et dans ses finances et dans sa tranquillité.

La confédération qu'ils ont fait mine de vouloir obtenir, pour faire face aux circonstances, est abandonnée probablement, pour toujours ; et désormais, il se cramponnent au système actuel, s'y attachent avec toute la fureur du désespoir, parce que lui seul peut leur permettre de continuer le règne du pillage et de débaucheries qu'ils ont inauguré.

Voilà la raison, la véritable raison de la répugnance que manifestent leurs organes à l'égard de tout changement qui troublerait — ils le savent bien — la quiétude dont ils jouissent, et mettrait fin — ils n'en doutent pas — à l'abondance de jobs, de faveurs et de sinécures auxquels chaque session ajoute son contingent. Où allons-nous ?

M. Joseph Hartman, représentant du comté de North York, H. C., est décédé le 29 novembre dernier. M. Hartman était un des membres les plus énergiques du parti réformiste.

Plusieurs journaux de Montréal annoncent que le jeune M. L. S. Morin, représentant du comté de Terrebonne, va être nommé solliciteur général. Voilà une nomination, si elle se confirme, qui va donner une influence considérable au ministère Cartier.

Un ami nous écrit de St. Jules, que l'enquête au sujet de l'affaire Bergeron, commencée mardi dernier à deux heures, s'est continuée jusqu'à vendredi. Comme l'instruction se fait à huis-clos, notre correspondant n'a pu nous donner que des détails incertains. Un grand nombre de témoins ont été entendus, et s'il faut en croire les bruits qui circulent, la preuve a été très forte contre l'accusé et aurait amené la découverte d'un complice. La famille de l'accusé, s'efforce de faire signer, par les habitants de la paroisse, un certificat pour prouver le bon caractère et l'honnêteté de Bergeron.

Quelque soit, cependant, l'incertitude qui règne relativement au résultat de l'enquête, les renseignements qui nous parviennent ne nous permettent point de douter que cette ténébreuse affaire ne soit portée devant la Cour Criminelle.

Les journaux américains nous apportent la triste nouvelle de la mort subite de leur célèbre écrivain Washington Irving, à l'âge de 77 ans. Ce funeste événement a eu lieu le 28 novembre dernier, à Troughington.

Nous avons reçu le premier numéro du *Sherbrooke Leader*, journal semi-hebdomadaire, publié par M. Laing, ex-propriétaire du *Three Rivers Inquirer*. Le *Leader*, s'il faut en croire son prospectus, sera indépendant en politique. Malheureusement pour lui, par le temps qui court, les promesses d'indépendance de la part des candidats comme des nouvelles feuilles, équivalent, auprès du public à un engagement de joindre l'administration à la première occasion favorable. Espérons toutes fois que notre confrère sera fidèle aux principes exposés dans son programme et sera véritablement l'organe de la population libérale de Sherbrooke.

Détails sur la perte de l'Indian.

Les détails suivants complètent ceux que nous avons déjà donnés sur ce sinistre. Ils sont traduits de l'*Advertiser*, de Portland, par la *Minerva* de samedi :

L'*Indian* avait à bord 115 personnes, dont 8 passagers de chambre et 30 d'entrepont ; le reste appartenant à l'équipage. Sur ce nombre, 24, peut-être 27, en y comprenant 2 femmes et la ménagère du vaisseau, se sont noyées.

On n'a pu sauver qu'une bien petite quantité du chargement. On a aussi sauvé les malles qui ont été immédiatement expédiées. Tout ce qui reste du naufrage est une partie de l'avant du vaisseau qui se voit au-dessus de l'eau. Les passagers pour la plupart appartenaient à la classe des artisans. Plusieurs d'entre eux étaient Allemands ou Hongrois.

Le mardi, 22, la goélette *Victoria*, Capt. Dickson, vin de l'Isle du Prince Edouard à Halifax, et l'équipage rapporta que dans l'après-midi du 21, il avait vu un grand vaisseau brisé en deux parties sur les rochers du Veau Marin, qui leur avait semblé être l'*Indian*.

Le mardi, même jour, on ne savait pas qu'il y eut un vaisseau à vapeur de naufragé. On pensait à Halifax que c'était le *Delta*. Mess. Cunard et Cie avaient le vaisseau *Ospray* qui était prêt pour la mer, mais ils différaient de l'expédier, attendant un télégramme de Sydney, qui devait les informer si le *Delta* était arrivé là. Le temps était alors très mauvais. Le vent soufflait avec beaucoup de force, chassant des tourbillons de neige et de gresil. De tems en tems, il pleuvait beaucoup. Le mercredi matin la goélette *Wright*, vint à Halifax, et on sut par son équipage, qu'un vaisseau à vapeur d'environ 1,500 tonnes avait été vu sur les rochers.

Ce vaisseau avait tiré trois coups de canon. On avait vu sur l'avant du vaisseau, près de 50 à 60 personnes. On avait aussi vu plusieurs personnes sur le rivage. D'après la description qui fut donnée du vaisseau, on fut encore porté à croire que c'était le *Delta*.

Le vaisseau *Ospray* était sur le point de prendre la mer, quand on fut informé par voie télégraphique, que le *Delta* était en sûreté à Sydney, Cap Breton. Après plusieurs heures d'anxiété, l'agent de la presse associée reçut à Halifax un télégramme l'informant que le vaisseau naufragé était l'*Indian*, de la ligne canadienne.

Le vaisseau de guerre *Gladiator* était seul dans le port, et on était à réparer les dommages qu'il avait soufferts par un ouragan récemment arrivé. L'amiral Stewart donna cependant des ordres pour qu'il envoye le lendemain matin, sur le lieu du naufrage. On put, en effet, l'expédier le lendemain matin, à bonne heure. Le maître d'Halifax, M. Caldwell, voulut être de l'expédition qui allait secourir les naufragés.

L'entrepris appelé Marie Joseph, près duquel l'*Indian* fit naufrage, est

un établissement composé d'un petit nombre de maisons, et qui se trouve à la tête d'une petite baie. Tous les environs sont parsemés de récifs qui rendent la navigation difficile en tout tems, et impossible quand le tems est mauvais.

Une île plus large que les autres qui sont en cet endroit, appelée l'Isle deserte, et sur laquelle il y a une hutte de pêcheurs, cache l'entrée du port. Une pointe de brisants s'étend de cette île dans la mer à une distance assez considérable. C'est sur ces brisants que s'élevait le *Indian*. D'après les renseignements qui furent donnés par le Capt. Smith et ses officiers, on avait cru à bord qu'on était presque à la hauteur de l'Isle de Sable. Après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour s'assurer qu'il n'y avait pas de danger à courir, le capitaine s'était retiré dans sa chambre. Le second officier fait sauter son quart. Il pensa avoir aperçu le rivage et il alla en avertir le capitaine. Comme ils étaient à s'entretenir à ce sujet, le vaisseau toucha. Le choc ne fut pas violent ; le vaisseau faisait alors huit nœuds à l'heure. Heureusement, l'ingénieur eut la présence d'esprit d'ouvrir les vannes des bouilloires. La machine fut libre ; le vent soufflait du côté de la terre. On s'aperçut que le vaisseau était tellement travaillé par les vagues qu'il allait bientôt être brisé en pièces. On s'occupa de mettre à la mer les caots de sauvetage. Nonobstant les remontrances du Capt. plusieurs passagers s'embarquèrent, mais non pas avec le désordre que l'on remarque dans les occasions semblables. Les passagers de chambre, au nombre desquels il y avait trois jeunes Dames nouvellement mariées, furent calmes et se possédèrent bien. Les Dames se contentèrent admirablement bien.

Ces dames étaient Mme Street, Mme Patterson et Mme Meldrum. Elles étaient accompagnées de leurs maris ; et nous sommes heureux de dire que tous ont été sauvés quoiqu'ils aient beaucoup souffert du froid. A terre les passagers furent recueillis dans les maisons de l'établissement Marie Joseph.

Ils se plaignaient d'avoir été volés en cet endroit. Le *Gladiator* prit tous les passagers à son bord ainsi que les officiers et les amena à Halifax. On a pris des mesures dans cette ville pour secourir les passagers nécessiteux. L'*Indian* avait un chargement consistant en marchandises en balles.

Exécution de Brown.

Charlestown, 2 déc.

Brown a été conduit à l'échafaud dans une voiture vers les 11 heures.

Il parla plusieurs fois aux soldats qui l'entouraient. Le corps resta suspendu pendant 35 minutes. Il parut mourir tranquillement. Le corps a dû être envoyé à Harpers Ferry à 4 heures.

On a refusé à l'agent de la presse associée d'assister à l'exécution.

Mme Brown s'est tenue de la traverse à la prison étant escortée.

Elle fut reçue avec tous les honneurs militaires ; mais il ne fut pas permis à ses compagnons de la suivre. Après avoir passé 4 heures avec son mari, elle fut escortée de nouveau vers les 9 heures jusqu'à la traverse, où elle attendit le corps de son mari.

Le vieux Brown fut pendu à onze heures et demi précises, il était demeuré ferme et digne jusqu'au dernier moment.

Les troupes s'assemblèrent à 9 heures et furent placées sur le terrain de l'échafaud et aussi sur plusieurs autres points en conformité aux ordres donnés.

Tout fut conduit avec la plus stricte discipline militaire, comme si la ville eût été en état de siège. Des gardes à cheval étaient stationnés dans les bois à gauche de l'échafaud. Il y avait aussi des piquets de gardes derrière l'échafaud près la montagne Shenandoah. Les militaires près de l'échafaud formaient deux carrés en dedans l'un de l'autre entourant l'échafaud. On admettait les spectateurs dans l'espace qu'il y avait entre les deux carrés, mais on ne souffrait pas de sonner en arrière de la dernière ligne de soldats. Le prisonnier fut accompagné de la prison à l'échafaud par le Sheriff et ses députés et par le capitaine Avis, le geôlier, escortés d'un corps de militaires consistant en six compagnies d'infanterie (corps de carabinières) et une compagnie à cheval.

Aucun ecclésiastique ne l'accompagna ; il avait dit qu'il n'avait pas besoin d'assistance religieuse, tant en prison que sur l'échafaud.

Brown fut mené à l'échafaud dans une petite charrette dans laquelle était aussi placé un cerceau, très commun fait de paille bane.

En arrivant à l'échafaud le prisonnier regarda la multitude rassemblée autour de lui avec calme et monta ensuite sur l'échafaud d'un pas assuré. Le Sheriff lui fit alors les mains et après quelques minutes de silence,

dit adieu au capitaine Avis et au Sheriff Campbell, et à 11 heures et 15 m. la trappe tomba, et John Brown rendit l'âme après quelques légers efforts.

— Voici un lettre assez curieuse qui a été adressée à l'empereur Napoléon et qui s'est arrêtée probablement dans le bureau chargé de vérifier les lettres et pétitions adressées à Sa Majesté :

Sire, étant possesseur d'une petite propriété dans le *Beaufort*, favorite d'un bon sol pour le vin et pour les bons navets ; mercredi, l'avant veille de Noël, mon épouse nous ayant fait un potage de ces navets, je lui trouvai un goût si exquis et si doux, que, à l'instant où ma pensée égarée de notre cher empereur je dis à ma femme et à mes deux fils : « Leurs Majestés n'ont-elles pas un meilleur potage ? » Alors une idée traverse l'esprit de mon fils aîné, qui, à ces par les, me dit : « Père, tu devrais bien en envoyer une caisse à Leurs Majestés. »

Sire, nous venons mettre à exécution l'élan de notre idée. Puisse ce légume vous être agréable ; nous nous estimons si heureux de penser vous avoir procuré ce petit plaisir. (Nous en avons encore.)

Je suis avec le plus profond respect, sire, votre très humble et tout dévoué sujet.

P. BOLAMONT

Fabricant chamoisier à Tonnay (Ain.)

Il faut ajouter que cette lettre était accompagnée d'une seconde dans laquelle le sieur Bolamont demandait pour son fils aîné (celui qui avait eu une si excellente idée) l'exonération du service militaire.

On voit que le légume envoyé comme cadeau était au fond moins innocent qu'il ne semblait au premier abord : le navet se transformait en carotte !

Faits Divers.

— Le succès obtenu par l'appareil à soulever les navires, dans les docks Victoria, rapporte le *Times*, a fait proposer de résoudre le problème de la communication de l'estime de Suez par la construction d'un railway à navires entre les deux mers. Des ingénieurs ont déjà projeté d'élever des piliers sur les deux ports et de disposer l'appareil qui souleverait les navires en quelques minutes et les déposerait sur un chemin de fer qui les emporterait avec une rapidité de 20 milles à l'heure. Les travaux coûteraient 4 millions 800,000 liv. st. au lieu de 6 millions 400,000 liv. st., demandés pour l'ouverture du canal. Les auteurs de la proposition font valoir, entre autres avantages, la facilité que l'on aurait de réparer les navires endommagés et de mettre en état les agrès de toute sorte pendant le parcours.

MARIAGE DU GENERAL TOM POUCE. — M. Thomas de Pouce, général du musée de Barium et commodore d'un joli yacht, est sur le point de prendre femme. Celle qui a choisi, est jeune et jolie ; mais on n'est pas d'accord sur sa taille, quelques journaux disant qu'elle a cinq pieds trois pouces, et d'autres lui donnant trois pieds cinq pouces. Après son mariage, elle aura, dans tous les cas, un pouce de plus.

INVENTION CHINOISE. — Un habile industriel de Paris, récemment revenu de Shanghai, a rapporté une invention chinoise qui pourrait bien réussir, transplantée chez nous. Cette invention diabolique consiste dans la composition d'un papier dont on a la faculté de limiter à son gré la durée, au moyen de la légèreté d'une certaine eau blanche.

Etendue sur un papier préparé, papier de soie ou de riz, cette eau magique, dont rien ne trait la superposition, des qu'elle est absorbée par la porosité du tissu, dévore ce même papier au bout de six jours, d'un mois, de sorte que les engagements pris sur un pareil papier durent ce que l'on veut, ce qui plaît à la main plus ou moins loyale qui les trace. C'est sur ce papier, d'une ressemblance exacte avec tout autre papier, que les Russes Chinois écrivent leurs serments d'amour, ayant soin d'équilibrer avec leur sagacité ordinaire, leur passion et la dose d'eau corrosive, eau qui a pris le nom prétentieux d'*Encre divine*. Le papier s'appelle papier d'*Exquise prudence*. Que l'*Encre divine* et le papier d'*Exquise prudence* se naturalisent chez nous, tous les procès en adultère, ordinairement fondés sur des lettres d'amour, deviendront décidément impossibles. Plus de lettres trouvées dans les tiroirs imprudents, pour peu que les amoureux aient, comme les Chinois, la prudence de mesurer la vie du papier à une certaine longévité proportionnelle d'amour réciproque. Le mari force le tiroir et il ne trouve que quelques légers et impalpables atomes de poussière.

UN SHERIFF ET UN ÉDITEUR. — Il y avait, il y a plusieurs années, dans une paroisse de cet état, un vieux sheriff, très connu et très aimé à la mode, mais dur à la détente, comme on dit, et payant ses dettes le plus tard possible. L'éditeur du journal de la paroisse lui avait cent fois présenté sans succès des comptes arriérés. Sur une dernière réclamation, le sheriff le renvoya au lendemain.

— Si je ne vous paie pas demain, ajouta-t-il, c'est que je serai mort.

Le lendemain se passa, et point d'argent. Jugez de l'émotion du sheriff, lorsqu'en ouvrant son journal il y voit annoncer la perte douloureuse de Philippe B. écuier, sheriff de la paroisse. Dans une longue notice nécrologique, on y faisait l'éloge du caractère du défunt, auquel on ne trouvait qu'un seul et unique défaut, celui de ne pas payer ses dettes.

— Sans prendre le temps de déjeuner, court au bureau du journal. Chemin faisant, il rencontre nombre d'amis qui passent sans le voir, mais ne semblent nullement affectés de la nouvelle qu'ils viennent d'apprendre. Ils ont pourtant dû lire leur journal ! B. se livre à de mélancoliques réflexions sur la fragilité des affections humaines.

Il arrive au bureau du journal pour démentir, en personne, la nouvelle de sa mort. — Tenez, c'est vous, sheriff, dit l'éditeur, moi qui vous croyais mort ! — Mort ! s'écria le sheriff ; qui a pu vous mettre en tête une pareille idée ! — Et qui donc ? si ce n'est vous, répliqua l'éditeur ; ne m'avez-vous pas dit... — Ah ! oui, je comprend maintenant, dit le sheriff ; voici votre argent, mais rectifiez cette nouvelle dans votre prochain numéro, s'il vous plaît ! — Inutile, ami B. l'article n'a paru que dans le numéro qui vous a été adressé. — *Union des Natchitoches*.

flexions sur la fragilité des affections humaines.

Il arrive au bureau du journal pour démentir, en personne, la nouvelle de sa mort.

— Tenez, c'est vous, sheriff, dit l'éditeur, moi qui vous croyais mort !

— Mort ! s'écria le sheriff ; qui a pu vous mettre en tête une pareille idée !

— Et qui donc ? si ce n'est vous, répliqua l'éditeur ; ne m'avez-vous pas dit...

— Ah ! oui, je comprend maintenant, dit le sheriff ; voici votre argent, mais rectifiez cette nouvelle dans votre prochain numéro, s'il vous plaît !

— Inutile, ami B. l'article n'a paru que dans le numéro qui vous a été adressé.

— *Union des Natchitoches*.

UN BON MARCHÉ. — Miss Booth, dans son admirable nouveau livre : *The History of New-York* — dit que toute l'île Manhattan ou est actuellement construite la ville de New-York a été achetée des Indiens par les Hollandais, pour la fabuleuse somme de vingt-quatre dollars !

EFFET DE LA CIVILISATION SUR LES POPULATIONS SAUVAGES. — En 1777, le capitaine Cook trouva à Tahiti une population de 200,000 individus ; et dans la relation de son voyage, il déclare que son évaluation est plutôt en deça qu'au delà de la vérité. C'était l'ère de la guerre, des sacrifices humains, de l'infanticide et de toutes les autres plaies de la vie sauvage. Les vieillards indigènes de cette époque se rappellent le grand prêtre Teemoa, qui prônait la prophétie céleste, recueillie d'abord avidement par la population à cause de sa singularité, et dont elle répète encore aujourd'hui les strophes éloquentes :

Le palmier croît,
Le corail se développe,
Mais l'homme cessera de vivre.

Un recensement opéré naguère avant le voyage d'exploration de la flotte américaine, a constaté que le chiffre de la population indigène ne s'élevait plus qu'à 9000 ou 8000 d'après les missionnaires.

Dans les îles Sandwich, la décroissance est telle que l'histoire en fournit rarement de pareils exemples. La tradition des naturels du pays, d'accord avec les relations des premiers navigateurs de l'Océan Pacifique, nous apprend qu'on trouvait autrefois, dans ces régions, des habitations humaines, de l'eau, un sol fertile et bien cultivé ; la population de cet archipel était de 500,000 individus. Elle ne dépasse pas aujourd'hui le chiffre de 65,000. Il y a vingt ans à l'époque des généraux efforts tentés par les missionnaires, ce chiffre était double.

MORT CAUSÉE PAR UNE FIGURE D'ÉPÉE. — Une dame, de Harrisburg (Pennsylvanie) avait la mauvaise habitude de se servir d'une épingle en guise de cure-dent. Un jour, elle se blessa légèrement aux gencives, un chancre s'en suivit, et la pauvre dame en mourut.

— Celui qui vaincra l'indolence, sera victorieux en tout.

— La plupart des hommes n'ont d'yeux et d'oreilles que pour leurs intérêts et leur bien-être.

— Quel est le ciel qui ne connaît pas de nuages ? Le ciel-défilé.

L'immoralité du siècle est le sujet favori des déclamations harmonieuses de plusieurs, mais si quelqu'un désire être moral, le ne vois rien dans ce siècle pour l'en empêcher.

— Conspire !

— Quoi ? sargent.

— Sais-tu ce que c'est que demi-tour à droite ?

— Non, sargent.

— Sais-tu ce que c'est que demi-tour à gauche ?

— Oui, sargent.

— Eh bien ! demi-tour à droite, c'est exactement la même chose que demi-tour à gauche, excepté que c'est absolument le contraire.

Les susceptibilités Nationales.

C'est une cause assez bizarre que celle qui amène Gough devant le Tribunal de police correctionnelle.

Le témoin Nicolas s'exprime ainsi : Pour lors, j'avais la pipe à la bouche, et je me préparais à allumer mon tabac ; car il est bon de vous dire, que, non repus du soir terminé, j'ai l'habitude de fumer une pipe. Pour lors, je m'avance vers la lampe du cabaret, et je fredonnais entre mes dents ce refrain que j'aime, parce qu'il fait bisquer Palmerston, Palmiton, Marmiton ; comment qu'ils l'appellent ! « Non, non, jamais en France, jamais l'Anglais ne régnera ! »

Le Prévenu, en grommelant ; Palmerston.

M. le président : C'est bien, passez sur ces détails inutiles.

Le témoin : Mais pas du tout, inutiles, car c'est précisément la toute l'affaire. Ce jeune homme se vexe de m'entendre chanter mon refrain : « Non, non, jamais en France, jamais l'Anglais ne régnera, » et je, en anglais, c'est un Anglais, ce jeune homme, et ces Anglais, c'est nation comme le diable.

Le prévenu : Moi ! un Anglais ! par exemple ! Je suis né à Charenton-le-Pont, dans la banlieue de Paris.

Le témoin : Mais son père est un Anglais, et le sang ça ne se dément jamais. Pour lors il me défend de chanter mon refrain ; il prétend que je le provoque ; je jure que je ne pensais pour lors qu'à allumer ma pipe et à vexer l'Anglais.

Le prévenu : Palmerston !

Le plaignant : Bien ! Mais vous écoutez, pour lors, je me mets à crier : tant que je peux : Non, non, jamais en France, jamais l'Anglais ne régnera !

M. le président au témoin : C'est bon, vous n'avez pas eu de la peine à le répéter si fort, vous n'en avez rien.

Le témoin : C'est que, voyez-vous, c'est que je suis bien aise de lui faire voir, à cet Anglais qu'on est susceptible d'être aussi national qu'un autre.

M. le président : Enfin, il vous a fré-

DISTRICT DE BEDFORD.
7. octobre 1859.

NOUVELLE BOITIQUE
DE
CORDONNERIE.

J. B. Côté,

A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs, qu'il vient d'ouvrir une
BOUTIQUE DE CORDONNERIE
AU NORD DE LA RIVIERE YAMASKA, A 15
ARPENTS ENVIRON DE LA CITE DE
ST. HYACINTHE,
Et qu'il tiendra constamment un assortiment
complet de
TOUTES ESPECES DE CHAUSSURES,
QU'IL VENDRA
En Gros et en Detail,
Au même prix qu'à Montréal.
Tout ouvrage sortant de sa boutique sera
garanti.
J. B. CÔTÉ espère, par le bon goût et la
qualité des cuirs qu'il emploiera dans ses
chaussures, mériter une part de l'encourage-
ment public.
St. Hyacinthe, 28 octobre 1859.

MAISON FRANÇAISE,
HORLOGERIE & BIJOUTERIE.

H. L. JACOT,
136, RUE ST. PAUL, 136
Montréal.

H. L. JACOT, CI-DEVANT DE LA MAISON
Fauche & Jacot.

Le charge de tous les articles en réparations
surmontant la Bijouterie et l'Horlogerie, Pendules
Horloges en tous genres. Ayant travaillé dans
les principales fabriques de Londres, Paris et Ge-
nève, tous les ouvrages sortant de cette maison
sont garantis et à des prix très modérés.
On trouvera aussi dans son magasin un joli
choix de Pendules, Horloges en tous genres, Ré-
veil-Matins, Montres en Or et en Argent, toutes
bien garanties.
Une grande variété de BIJOUTERIES: Bra-
collets, Chaînes en Or et en Argent, Bagues, Joints
d'anneaux, etc.
FOURNITURES ET OUTILS D'HORLOGERIE,
Cordes et Vitres de Montres provenant de la Fab-
rique de Genève, la mieux renommée pour ces arti-
cles.
Achats et échanges de matières d'or et d'argent.
Montréal, 7 octobre 1859.

A VENDRE.

SIX EMPLACEMENTS placés avan-
tageusement pour le commerce, situés:
1. Centre sur la rue Cascades et deux près du
Marché à la fin avec des maisons en bois des-
sées construites.
2. DEUX TERRES, de 90 arpents en su-
perficie, situées dans la paroisse de St. Hyacin-
the, concession du Point-du-jour, avec une
grande bâtisse sur l'une d'elle.
3. UN LOTIN DE TERRE, situé sur le
côté Sud de la Rivière Yamaska, dans la
paroisse de St. Domas, place très avan-
tageuse pour y bâtir un pont de péage.
Pour les conditions, s'adresser à
CASIMIR ARCHAMBAULT.
St. Hyacinthe, 20 mai 1859.

MOULIN A BATTRE.

Le Soussigné ayant vendu sa Terre, of-
fre à vendre un bon Moulin à Battre, de la
force de deux chevaux, n'ayant servi que
deux ans. Conditions faciles.
—DE PLUS—
Le soussigné se charge de la réparation
des Moulins à Battre.
Les soussignés vendront constamment des
chevaux à la fin, fonctionnant par les chevaux
ou des patrons nouveaux et de la meilleure
qualité.
ST. GERMAIN et FRERE.
St. Hyacinthe, 29 juillet 1859.

Manufacturiers, Mécaniciens et
Inventeurs.
SCIENTIFIC AMERICAN,
VA ÊTRE AGRANDI.
UN NOUVEAU VOLUME DE NOUVELLES
SERIES, A COMMENCE LE 2 JUIL-
LET DERNIER.

A lieu de 416 Pages le Volume annuel,
série agrandie, contient
2 pages de bonne, utile et instruc-
tive lecture pour toutes
les classes.

Le Scientific American, est publié une fois par
semaine en quatre, forme qui se prête bien à la re-
lecture, et les numéros qui sortent en une seule an-
née contiennent des informations par rapport aux
nouvelles inventions, à la mécanique, à toutes les
branches de manufactures, instruments d'agricul-
ture, génie, construction de moulins, manufacture
de fer, etc., en un mot, chaque industrie reçoit
ici sa juste attention dans ses colonnes.
Toutes les nouvelles inventions, publiées officiel-
lement chaque semaine, telles que données au Pa-
tent Office, contiennent des informations
sur les brevets, et dont ont besoin
les mécaniciens, les inventeurs et ceux qui ont
affaire aux brevets.
Ce journal de famille il n'a pas son supé-
rieur pour la réelle utilité pratique, car on trouvera
dans ses colonnes des recettes pratiques utiles.
On donnera une attention particulière, de temps
en temps, aux rapports des marchés, des métaux,
etc., etc., et autres.
Chaque numéro contiendra 16 pages et 48 co-
lumes de matière, avec des gravures des machines
nouvelles et autres gravures, formant dans une
année près de 500 gravures originales.
C'est maintenant une occasion qui ne se pré-
sentera plus de si tôt. Car un nouvel ouvrage sera
publié prochainement. —Voici, No 1, nouvelles
conditions de souscription.

CONDITIONS 2\$ par année, 5\$ pour six mois,
10\$ pour trois mois, et 15\$ pour un trimestre.
Le Bureau de la Poste, requies pour souscrip-
tion. Les souscripteurs Canadiens voudront bien
payer 26 cents, en outre de la souscription an-
nuelle, pour payer d'avance le postage.
Souscription internationale aux Clubs. —Un prospec-
tus contenant d'amples particularités d'encourage-
ment pour les Clubs, avec un prospectus du journal
Scientific American, contenant des informations rela-
tives à la souscription des Clubs, pourront être obte-
nus gratis, en adressant à
MUNN & Co.
Editeurs du Scientific American,
37, Rue du Parc, New-York.
15 novembre 1859.



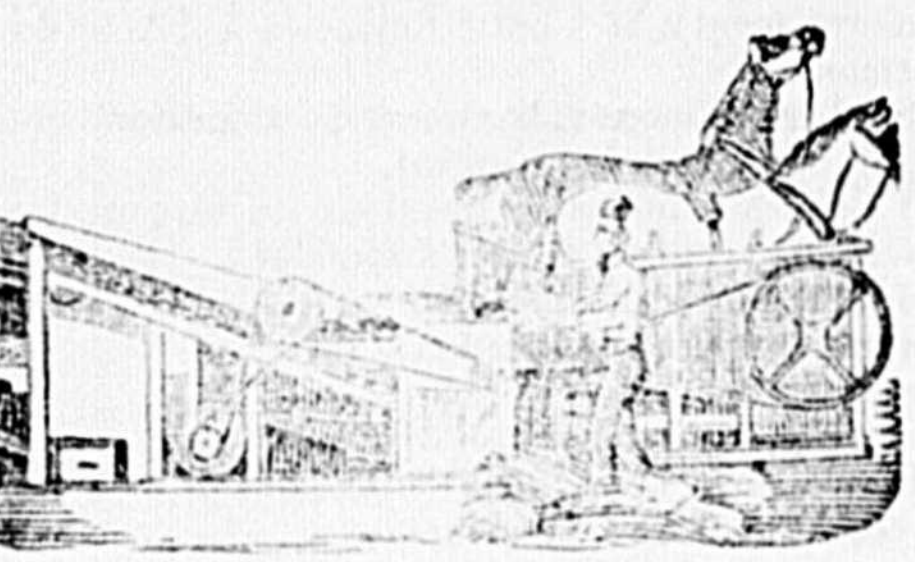
LIGNE DE DILIGENCE.

Une LIGNE DE DILIGENCE partira
de ST. EPHREM d'UPTON pour DRUM-
MONDVILLE tous les LUNDI, MER-
CREDI et VENDREDI de chaque se-
maine, à l'arrivée des chars de Montréal et
partira de DRUMMONDVILLE pour
UPTON à temps pour les chars allant à
Montréal tous les MARDI, JEUDI et
SAMEDI de chaque semaine.
Conducteur.
P. LARIVIERE.
St. Ephrem d'Upton, 6 août 1859

Venez tous au Pavillon
du Portrait.

PRES DU DEPOT.
CHEZ J. J. E. SAUVAGEAU,
VOUS AUREZ UN PORTRAIT POUR 30 SOUS
AVEC UNE BOITE.
M. SAUVAGEAU informe respectueu-
sement le public de St. Hyacinthe et des
environs, qu'il vient de recevoir des Etats-
Unis un magnifique assortiment de Boîtes de
goût depuis 30 sous à \$10. Les personnes
qui desireront avoir un bon Portrait feront bien
d'aller chez lui avant d'aller ailleurs, elles se-
ront servies avec promptitude.
St. Hyacinthe, 26 juillet 1859.

LE PAYS AVANT TOUT



ETABLISSEMENT
DE
P. NOLY & FILS,
ST. HYACINTHE.
Moulins à Battre par
excellence.
Nouveauté de Mécanisme. — Solidité. —
Vitesse. — Fonctionnement facile et pro-
fitable. — Durée remarquable. — Capacité
et économie de temps, de travail et d'ar-
gent.

Telle est l'appréciation générale des Ma-
chines à Battre sortant de leurs ateliers.
La renommée de leurs Moulins est tellement
étendue, qu'il leur en a été commandé une
certaine quantité, ce qui a décidé à en
faire quelques uns de plus pour satisfaire aux
besoins du public. Les Cultivateurs feront
bien de s'adresser à eux immédiatement.
—AUSSI—
On trouvera en outre Charrues, Cribles et
toutes espèces de roues pour moulin à farine
et à scies.
N. B. On fait à cet Etablissement, qui
vient d'être considérablement agrandi et au-
quel on vient d'ajouter de nouvelles ma-
chines, tous ouvrages en fonte tournée ou non
tournée. La vieille fonte est achetée pour
argent ou pour objets manufacturés.
Références: à L. Delorme, P. Lamothe
et P. E. Leclerc, Coeurs.
St. Hyacinthe, 29 juillet 1859.

NOUVEAU MAGASIN
DE
Fleur, Provisions, Pois-
son, Cuir, &c, &c.

PLACE DU MARCHÉ, DANS LA MAISON DE
BRIQUES NOUVELLEMENT CONSTRUITE.

E. B. STARNES,

A l'honneur d'informer les habitants de
St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ou-
vrir un magasin à l'adresse ci-dessus, et qu'il
aura constamment en main un assortiment
étendu de fleur en quarts et en sacs, qu'il
vendra en gros et en détail.
AUSSE
Provisions de toutes sortes, Poissons,
Cuir, etc., etc., le tout à bon marché.
N. B.—M. Starnes prendra toute espèce
de produits en échange.
St. Hyacinthe, 14 janvier 1859.

HOTEL DU PEUPLE

STE. MARIE-DE-MONNOIR.
TENUE PAR
N DUROCHER.

Pour répondre aux besoins des personnes
que leurs affaires appellent au nouveau Cir-
cuit de Marie-Ville, siégeant à Ste. Marie,
le soussigné vient de faire de grandes amé-
liorations à son hôtel; ses Chambres à cou-
cher ont été meublées à neuf, sa Table sera
toujours abondamment servie, ses Liqueurs
de la meilleure qualité et ses employés hon-
nêtes et attentifs; enfin messieurs les voya-
geurs trouveront pour eux tout le confort
désirable et pour leurs chevaux de bonnes et
vastes écuries. Des chevaux et voitures se-
ront toujours à la disposition des personnes
qui en auront besoin.

NARCISSE DUROCHER.

Mr. A. S. ARCHAMBAULT, dont le
Magasin est situé porte voisine des Bureaux
du Courrier de St. Hyacinthe, a le plaisir
d'annoncer aux Dames et Messieurs de St.
Hyacinthe et des environs, qu'il vient de re-
cevoir de Montréal, un Grand et Bel Assor-
timent de MARCHANDISES DE GOÛT,
consistant en Etolfes pour Dames et Messieurs,
un assortiment considérable de Chapeaux et
Polkas pour Dames, ainsi que toutes les
Etolfes dont les Messieurs du Clergé ont
besoin pour Soutanes.
St. Hyacinthe, 27 mai 1859.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
DE
ST. HYACINTHE

BUREAU DE DIRECTION:
L. BOIVIN, Ecuier, Président,
Ls. DELORME, Vice-Président,
M. BUCKLEY, " "
G. C. DESSAULES, " "
P. LAMOTHE, " "
A. MALHOT, " "
M. TERCOT, " "

A. C. PAPINEAU, " Avocat,
O. DESILETS, " Notaire
E. L. R. COUILLARD DESPRES, Sec. Trés.
AUDITEURS,
MM. D. J. MORISON et A. A. PAPINEAU.
INSPECTEURS,
MM. M. PLAMONDON et F. MORIN.

Bureau de la Société, rue St.-Hyacin-
the, ouvert tous les jours, les dimanches et
fêtes exceptés, depuis 9 h. A. M. à 5 h.
P. M.

Amendes sur arrérages cinq cents par
part, doublant tous les mois jusqu'à la pour-
suite légale.

Le 33 ne versement d'une piastre par
part, devra se faire, LUNDI, le 2 JAN-
VIER prochain.

La 33 ne vente d'argent aura lieu
MARDI, le 3 JANVIER prochain, dans
BUREAU DE M. O. DESILETS, rue Casca-
des, à sept heures et demie du soir.

Tout actionnaire qui désire devenir ad-
judicataire, devra déposer dix piastres, entre
les mains du Secrétaire-Trésorier avant
l'heure fixée pour la dite vente.

Il n'y aura que les actionnaires admis à
la vente.

Par Ordre,
E. L. R. COUILLARD DESPRES,
Secrétaire-Trésorier.
St. Hyacinthe, 6 décembre 1859.

L'APPAREIL AUBIN,
POUR LE

Gaz d'Eclairage

POUR LES MAISONS PRIVÉES, LES MAGA-
SINS, LES MANUFACTURES, LES MOULINS
A SCIE, LES PHARES, LES HOTELS, LES
COLLÈGES, LES VILLAGES ET LES VIL-
LES.

Breveté pour le Canada le 10 dé-
cembre 1856.
Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et
en France.

CET Appareil (dont un modèle fonc-
tionne tous les jours au No. 142, rue Craig,
à Montréal) s'adapte très rapidement dans
les Etablissements Privés et Publics, com-
me on peut le voir par des certificats et ar-
ticles de journaux en la possession du soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple
le plus sûr et le plus effectif qui ait en-
core été inventé. Il s'adapte à tous les climats
et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas
exposé à être dérangé par le froid, et qu'il
extraie le Gaz de toutes les substances qui le
contiennent, comme la Scierie de Bois, la
Résine, la Houille, la Graisse, les Os.
L'huile, le Paix de suif ou de Graines, pro-
duit.

LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE
la plus économique et la plus agréable que
l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de
l'Institut Américain et des prix partout où
il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements
à ce sujet, s'adresser à
E. BAUMANN.
Agent pour le Bas-Canada.
Rue Craig, No 142, chez M. Garth



Avis aux Commerçants de Bois.

LES MARCHANDS DE BOIS sont no-
tifiés par les présentes, que tous BOIS
de construction et BILLOTS de sciage cou-
pés dans les limites de l'Agence du Soussigné,
sont sujets aux droits, excepté le Bois
que l'on prouvera par Affidavits avoir été
coupé sur des Terres privées. Ces Affidavits
doivent être faits sur connaissance
personnelle, et ils doivent, dans chaque cas,
décrire distinctement le LOT ou la
TERRE sur lesquels a été coupé le Bois
que l'on veut faire excepter des droits; et
décrire aussi la quantité précise coupée sur
chaque lot; on exigera aussi des états éta-
blissant la quantité de Bois coupé sur des
TERRES PUBLIQUES, et tout état frau-
duleux rendra le BOIS susceptible d'être
saisi et confisqué.

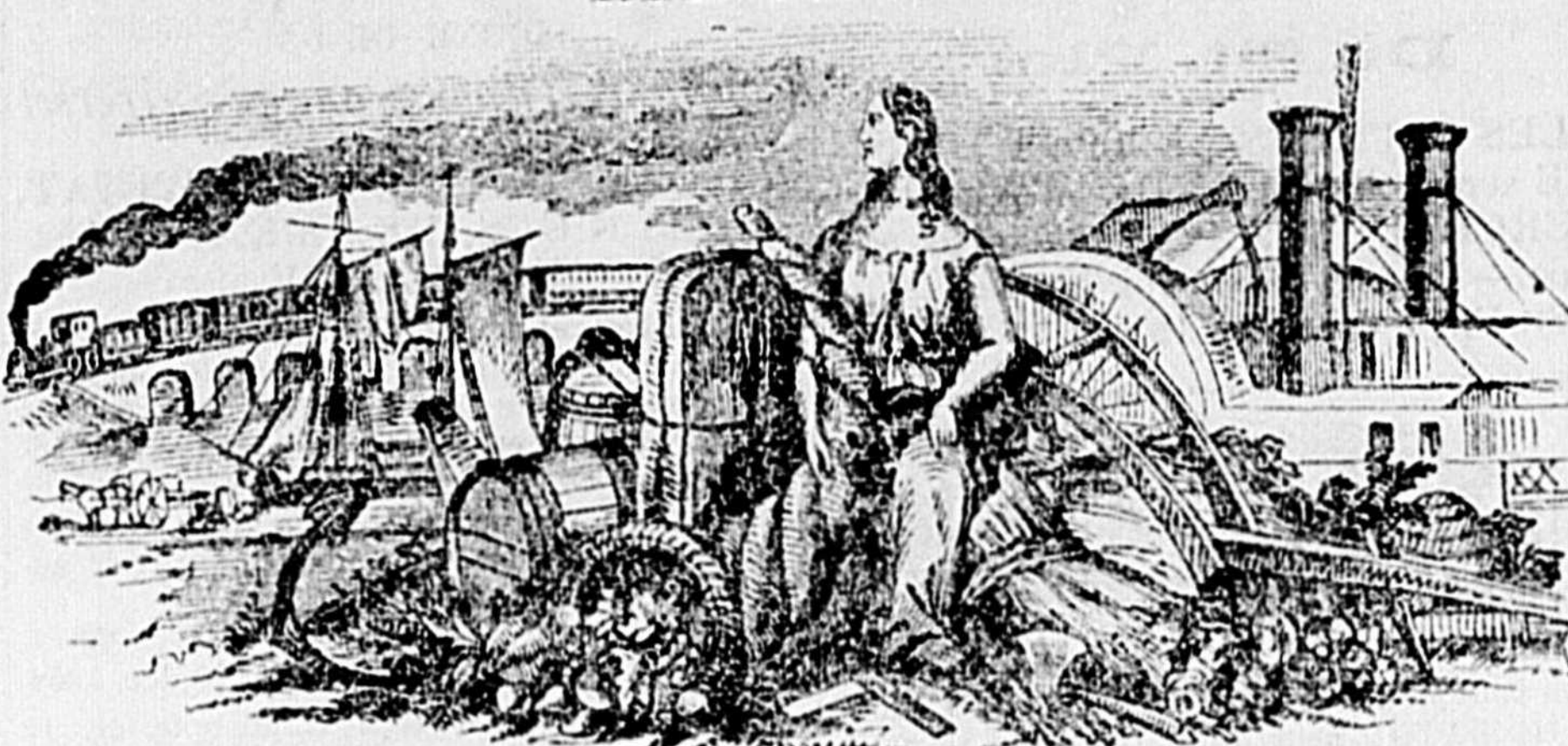
Pour tout BOIS coupé dans les limites
de la dite Agence, et destiné à Québec ou
à tout autre Port d'exportation, le Soussigné
accordera des ACQUITS établissant la
quantité de Bois que l'on aura prouvé
avoir été coupé sur des Terres Privées; des
droits seront perçus pour le reste; et tout
BOIS coupé dans les limites de cette
Agence et arrivant à Québec ou à tout autre
autre place d'exportation sans être ainsi
acquitté par le Soussigné, sera sujet aux
procédures qui entraîneront inévitablement
la détention de tel Bois et pourront causer
des dommages aux propriétaires.

Toutes personnes possédant des limites,
pour la coupe du bois dans cette agence, et
qui desireront renouveler leurs Licences, sont
requis de faire application, à mon office,
pendant le laps de temps, entre le 30 avril
et le 1er juin.

Avis spécial est aussi par le présent
donné, que toutes personnes qui couperont
des BOIS, sur les Terres de la Couronne
ou du Clergé, dans les limites de cette
agence, sans Licences, seront rigoureuse-
ment poursuivies.

GERARD J. NAGLE.
Agent des Bois de la Couronne pour le
Territoire St. François.
St. Hyacinthe, 23 avril 1858.

ETE DE 1859.



GROCERIES DE PREMIERE QUALITE,

TELLES QUE:
Outils et Fournitures de Cordonniers.
Sucre de toutes sortes.
Thés vert et noir.
Café vert et rôti.
Riz, Barley, Sago.
Gélatine, Isinglas.
Corn Starch, Fleur de riz.
Fleur patente et extra superfine.
Baking powder yeast.
Vermicelle, Macaroni.
Sel fin, moulu et Epsom.
Sardines, Olives, Sauces.
Gruau, Chocolat Broma.
Fromage anglais.
Raisins, Figues.
Amandes dans l'écaillé et écailées.
Epices de tous genres.
Essences incombustibles.
Savons et chandelles de toutes sortes.
Tabacs en grande variété, Cigars.
Empois, Pierre bleue, Cosperose.
Huile d'olive, Morne, Pluie.
Huile de lin, Térébentine.
Jambons.
FERRAILLES.
Serrures, Cadenas, Cordes.
Haches, Grattes, Pioches.
Fourches à foie et à fumier.
Vis, Ecroux, Tarnauds.
Ressorts d'acier, Ressorts, Frets &c.
Scies de travers, de long et de coudes.
Scies de moulins, rondes &c.
Cloches (Plat), de table et à vache.
Pompes et Châsses.
Bâches et Pales d'acier.
Chaudières, Canards.
Limes, Cisoux, Contreux.
Zing, Plomb, Tôle.
Poudre à miner, Fusées.
Poudre à tirer, Plomb.
Fusils, Pistoles, Bourses, &c.
Moules à balles, caps à fusils.
Valises, Sacs de voyage.
Seaux, Cuves, Moulins à Beurre.
Brosses d'herbe marine et autres.
Pinceaux à écailler et à peinture et vernis.
Grelots, clochettes.
Pâtins.
Poêles et Tuyaux.
Canards et Bouteilles en fer-blanc.

VINSET LIQUEURS.

Whisky, Jamaïque, Gin, Brandy.
Vin de Port, Sherry, Madère.
Champagne, Claret, Whisky d'Ecosse.
Absinthe, Bitters.
Sirops, Citrons, Oranges, etc.
Bière de Dole.
Ale d'Ecosse, Porter.
Vitres, Peinture, Mastic &c.

JOHN CHAMARD,
COI NDE LA RUE DU DEPOT,
St. Hyacinthe, 1er Décembre 1858.

AVIS
NOUVEAU RABAIS

SUR LES PRIX DES
HORLOGES, MIROIRS, CADRES,
Et plusieurs autres articles que les soussignés
offrent maintenant à une grande réduction
sur les prix courants. Leurs prix pour
les livres d'écoles, de prières et d'histoire,
sont toujours les plus bas, et leur assortiment
des plus complets.
J. B. ROLLAND & FILS.
Montréal, 6 juillet 1859.

AVIS AUX PERES DE FAMILLE.

A VENDRE, à Durham, un superbe lot
pin de terre de dix arpents de large, sur vingt
huit de haut, sur lequel il y a environ soixante
arpents de terre défrichée, une maison et
une superbe grange à deux étages, avec éta-
bles et hangar dessus construit. Pour les
conditions, s'adresser sur les lieux, à
FUL. PREFONTAINE.
Durham, 19 avril 1859.

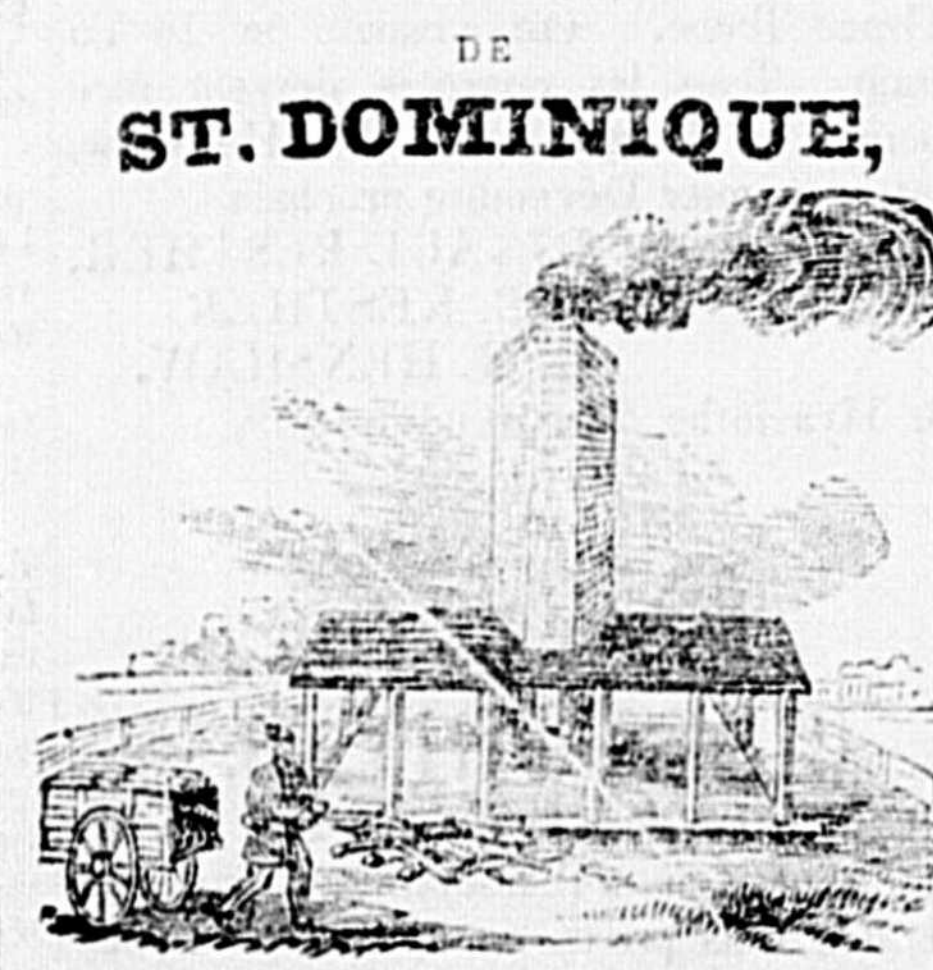
HOTEL DE MONTREAL

TENUE PAR
A. MONETTE, DIT BELHUMEUR.

Le soussigné à l'honneur d'informer ses
pratiques et le public en général, qu'il vient
d'acheter cette belle et vaste maison en bri-
ques, à trois étages, située près du Dépôt
au chemin de fer, à St. Hyacinthe, et à la-
que le il vient de faire des changements qui
en font un
HOTEL DE PREMIERE CLASSE.

L'on trouvera toujours sa table fournie
des meilleurs mets du marché et sa barre
garnie d'excellentes boissons, messieurs les
voyageurs qui voudront laisser leurs chevaux
ou voitures trouveront une cour spacieuse
et de bonnes écuries.
A. MONETTE.
St. Hyacinthe, 15 juin 1858.

CHAUX
DE
ST. DOMINIQUE,



Le soussigné à l'honneur d'informer le
public qu'il vient de faire construire une
FOURNAISE, qui lui permettra de livrer
chaque jour, 40 barriques de chaux, qui
par conséquent sera toujours fraîche. Les
personnes qui en auront besoin en trou-
veront toujours à son fourneau, à St. Domini-
que. Il en aura continuellement au dépôt
du Grand Tronc, à St. Hyacinthe. Tous
ordres reçus seront ponctuellement exé-
cutés.

TOUSSAINT DESEVE.

Le Dr. C. BUCKLEY

A ouvert son Bureau dans la maison de
M. Chailfoux, coin des rues Cascades et St.
Joseph.
St. Hyacinthe 10 mai 1859.

Changement de domicile.

FELIX ROBITAILLE
TAILLEUR,
A transporté sa Boutique de
Tailleur au coin des rues St.
Antoine et St. François, au 1er
étage de la maison ci-devant
occupée par MM. Bourgeois et Bonin. Il
continuera, comme par le passé, à servir ses
pratiques avec promptitude.
St. Hyacinthe, 3 mai 1859.

GROCERIE PROVISION

Le soussigné, en remerciant le public de
l'encouragement qu'il a bien voulu lui donner
offre en vente un large assortiment de
GROCERIES,
tel que Lard par livre et en quart, Fleur en
poche et en quart etc., etc., etc.
B. SINOTTE.

ADRESSES D'AFFAIRES.

A. B. PARMELEE,
AVOCAT.
WATERLOO, C. E.,
SUIVRA LES COURS DU DISTRICT DE BED-
FORD.
9 novembre 1858

SICOTTE & CHAGNON,
AVOCATS.

RUE ST. HYACINTHE, A COTE DU BUREAU
DE POSTE.
MM. Sicotte et Chagnon suivent rigi-
lièrement les Termes de la Cour de Circuit
de Marieville, siégeant à Ste. Marie-de-
Monnoir.
St. Hyacinthe, 9 novembre 1858.

J. B. BOURGEOIS,
AVOCAT.

TIENT SON BUREAU DANS LA MAISON DE
M. A. S. ARCHAMBAULT,
Rue Cascades,
St. Hyacinthe, 11 mai 1858.

CHARLES LECLERE,
AVOCAT.

Tient son Bureau dans la maison de M.
GUERNON, rue St. Hyacinthe,
St. Hyacinthe, 6 mai 1856.

D. G. MORISON,
NOTAIRE.

A transporté son BUREAU, coin des
Rues LAFRAMBOISE et DESSAUL-
LES.
St. Hyacinthe, 1er septembre 1857.

Dr. TRESTLER,
DENTISTE.

A transporté son salon au No. 1161,
Rue NOTRE DAME, au-dessus du Maga-
sin de M. L. P. Boivin.
Montréal, 3 avril.

G. BOUCHERVILLE,
AVOCAT.

A TRANSPORTÉ SON BUREAU VIS-A-VIS
BUREAU DE POSTE.
St. Hyacinthe, 20 novembre 1857

JULES LAMOTHE,
AVOCAT.

A transporté son Bureau dans la bâtisse
de l'Institut des Artisans, rue Laframboise.
St. Hyacinthe, 9 mai 1856.

LAFRAMBOISE ET PAPINEAU,
AVOCATS.

Rue Laframboise
St. Hyacinthe, 13 mai 1853.

L'imprimerie et les Bu-
reaux du COURRIER DE SAINT-
HYACINTHE, sont situés dans
la maison de M. Antoine Ar-
chambault, rue des Cascades.

LE COURRIER DE ST. HYACINTHE.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
Ce journal se publie à SAINT-HYACINTHE
(Bas-Canada) et paraît deux fois par se-
maine, le MARDI et le VENDREDI.
Le prix de l'abonnement est de 10s. par
année, payable par Semestre et d'avance.
Une augmentation de 5s. sera faite par cha-
que année à ceux qui n'auront pas payé d'a-
vance.

On ne reçoit pas de souscription pour
moins de six mois. Tout Semestre com-
mencé devra être continué.
Toutes Lettres, Correspondances, etc.,
devront être adressées, franchises de Port, au
bureau du Journal, à St. Hyacinthe.
Ceux qui veulent discontinuer sont obli-
gés d'en donner avis un mois avant leur se-
maine d'échéance.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première inser-
tion 2s. 3d., et 7d. pour chaque suivante;
Dix lignes et au-dessous, première inser-
tion 3s. 4d., 10d. pour chaque suivante;
Au-dessus de dix lignes, première inser-
tion, 4d. par ligne, et 1d. par chaque ligne
pour les insertions suivantes.
Les annonces qui nous seront adressées
sans direction, seront publiées jusqu'à avis
contraire.
On traite de gré à gré pour les avertisse-
ments d'une certaine étendue et qui devront
être publiés plus de trois mois.
EDITEUR-PROPRIETAIRE,
P.-J. GUTHRIE.